



ASSOCIATION SPORTIVE ROCHETTOISE

impasse des Pincevents 77000 la Rochette

Tel : 01 64 37 23 41



ARTS MARTIAUX – ATHLETISME – BASKET BALL – BADMINTON – EDUCATION
SPORTIVE – FOOTBALL – GYMNASTIQUE VOLONTAIRE – PETANQUE – TENNIS –
TIR A L'ARC – VTT – VOLLEY BALL – CENTRE MEDICO SPORTIF

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AS ROCHETTOISE

Mercredi 11 mai 2016 à 19h – Mille clubs de La Rochette

Présents :

- Municipalité de La Rochette : P. Yvroud, B. Watremez,
- Municipalité de Dammarie-les-Lys : D. Théraulaz,
- ASR : M. Bourreau (Président), JM. Lucet (Vice-Président), S. Lecuyot (Trésorière), L. Barets (Trésorier Adjoint) P. Vitani (Secrétaire), M Bocock (Secrétaire Adjointe)
- Sections : Arts Martiaux, Athlétisme, Badminton, Basket-ball, CMS, Multisports, Football, GV, Pétanque, Tennis, Tir à l'arc, VTT, Volley-ball.

Vérification du quorum :

L'ensemble des sections étant présentes, l'assemblée peut valablement délibérer.

Adoption du Compte de résultat 2014 de l'ASR.

Le résultat n'avait pas été approuvé suite à une erreur décelée et non résolue en séance de l'AG 2015.

Les vérificateurs proposent de le voter à cette AG2016. Adopté à l'unanimité.

Adoption du PV de l'AG ordinaire du 20 mai 2015 à l'unanimité.

Adoption du PV du CD du 6 avril 2016 à l'unanimité, moins les arts martiaux qui s'abstiennent.

Présentation du rapport moral (cf. annexe) adopté à l'unanimité.

Présentation du compte de résultat 2015 et bilan (cf. document joint) :

Le solde est négatif de - 4830,12 €

Le bilan est positif de + 2894,32 €

Le compte courant n'a jamais atteint un niveau aussi bas (2894 €).

La subvention exceptionnelle correspond à la prime versée au volley-ball pour sa montée en N2.

Lecture du rapport des commissaires aux comptes :

Les vérificateurs proposent d'adopter le CR 2015. Adopté à l'unanimité.

Désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice 2016 :

A. Sartori et M. Miton.

Présentation du BP 2016 (cf. document joint).

Intervention du Maire et de l'Adjoint au maire de La Rochette ;chargé des sports :

Il remercie l'ASR d'avoir souligné le maintien de l'effort budgétaire, tout en soulignant qu'il inclut une aide exceptionnelle au Tennis.

La Municipalité reste à l'écoute, notamment concernant les horaires, en rappelant les contraintes des personnels. 4 communes de plus en 2017 sur la communauté d'agglomération.

L'agglomération travaille sur la mutualisation.

Intervention de l'Adjoint au maire de Dammarie-les-Lys ; chargé des sports :

L'agglomération a décidé d'aider 6 clubs.

Souhait d'attribuer une subvention au club et non au sportif de haut niveau.

Idée de subventionner les clubs qui font des projets en commun.

Toutes les possibilités doivent être explorées.

Les Présidents de clubs de football et les Adjointes aux Maires de l'agglomération ont été réunis pour mettre en place une équipe de haut niveau.

Bonne entente entre les 2 municipalités de La Rochette et Dammarie-les-Lys.

Election du Président et des membres du Bureau de l'ASR :

M. Bourreau (Président), réélu à l'unanimité.

Sur proposition du Président, sont réélus aux postes précisés ci-après :

JM. Lucet (Vice-Président), S. Lecuyot (Trésorière), P. Vitani (Secrétaire) ; M Bocock (Secrétaire Adjointe).

Questions diverses :

Pas de question

Clôture de cette assemblée générale à 21h30 et invitation aux présents pour la participation au buffet.

Secrétaire de séance
P Vitani

Président ASR
M Bourreau

RAPPORTS ANNUELS DES SECTIONS :

Arts martiaux :

- 48 adhérents ; 39 en Yoga ; 4 en Nunchaku avec un espoir de ceinture noire et 5 pour le Karaté.
- Pas de compétition.

Volley-Ball :

- 245 licenciés (+ 10%), dont beaucoup de jeunes. 14 équipes engagées en championnats et coupes
- L'équipe N2 termine 3^{ème} de la première phase et 6^{ème} des Plays off. L'équipe Pré Nationale (ex R1) se maintient.
- 25% d'adhérents de la Rochette et le reste de l'Agglomération.
- Parfois des difficultés dans l'encadrement.
- Intégration dans un bassin de pratique pour mutualiser les potentiels de chaque club (Brie, Cesson, Combs et Melun.)
- Objectifs maintenus.

Athlétisme :

- Augmentation des effectifs (+ 171), soit + 21 %, ce qui interroge sur l'organisation,
- Résultats: titres départementaux et régionaux,
- Loisirs : gros succès, notamment sur la marche nordique avec des Rochettois,
- Les écoles d'athlétisme se portent bien,
- Budget initial augmenté de 9 000 € dont 3 500 € de commerçants de La Rochette,
- Subventions : 0 € CNDS,
- Signature d'un CDI pour 8h par semaine, un second étant envisagé avec un jeune,
- Souhait de disposer des clés de la grille pour pouvoir accéder aux matériels (défibrillateur notamment).

VTT :

- Stabilité du nombre de licenciés (23) mais plus de femmes, ni de jeunes,
- Compte de résultat négatif en raison des achats de tenues d'hiver et des sorties,
- Pas de subvention départementale,
- Sorties en Morvan et Bourges-Sancerre l'an passé, cette dernière étant reconduite, avec la Champenoise,
- Nécessité d'un arbitre, même en l'absence de compétition,
- Site internet actif, à visiter
- Une ou 2 journées festives dont la galette des rois.

Tir à l'arc :

- Passage de 38 à 53 (50 % de La Rochette, 35 hommes et 18 femmes, 22 enfants), grâce à l'ouverture d'une section jeunes (8),
- Participation à des forums,
- Formation de Muriel en cours,
- Changement du terrain extérieur : sur un terrain de tennis désormais non utilisé,
- Pas de compétition organisée, mais participations à 4 compétitions en salle et 3 en extérieur,
- AG le 13 juin.

Basket-ball :

- 260 licenciés, mais pas possible d'en accueillir plus,
- La moitié de la dette a été soldée grâce au plan mis en place,
- Les Benjamins ont gagné la coupe 77, les Minimes ont terminé 2^{ème} du championnat 77.

Pétanque :

- 55 sociétaires dont 10 femmes et 1 cadet,
- Saison du 20 février au 26 décembre,
- 60 équipes dont 200 joueurs au tournoi du 8 mai.

Tennis :

- Obligation de licenciement économique, pour un coût de 25 000 €,

- Les entraîneurs sont utilisés sur moins d'heures (3 soirées par semaine),
- 8 équipes seniors avec montées de division, les équipes vétérans se sont maintenues et les équipes jeunes ont connu une baisse,
- 20 adhérents en plus, qui seront conservés,
- Les personnes s'inscrivent au club que s'ils peuvent disposer d'un cours,
- Lancement de créneaux le samedi ou le dimanche matin.

Education sportive :

- Remerciements de la municipalité pour les tapis,
- Enfants reçus à partir de 3 ans,
- Politique familiale,
- Poursuite de la croissance des effectifs (+ 20 %), stabilité recherchée dans toutes les catégories : 190 adhérents (18 adolescents), dont 111 Rochettois,
- Certains adolescents ne sont pas enclins à pratiquer un sport en particulier,
- 12 groupes lors de séances le samedi,
- 5 formateurs spécialisés,
- 3 sorties familiales et des sorties découvertes,
- Fête le 25 juin. La municipalité est invitée ainsi que les autres sections.
- Le but : faire découvrir une quinzaine de sports.
- Souligne les difficultés comptables entre les années civiles et sportives.

Football :

- Licenciés en augmentation (497 pratiquants dont 128 filles), avec près de 300 jeunes et 26 éducateurs,
- Le football seine-et-marnais va se restructurer avec la fusion des 2 districts (déplacements accrus),
- Label école de football garçon obtenu ainsi que le label féminin,
- 30 équipes engagées en district ou ligue,
- Résultats positifs notamment chez les féminines qui terminent 4^{ème},
- les 2 équipes seniors peuvent accéder à la division supérieure,
- U15, U17 et U19 jouent la montée,
- Une équipe féminine participera aux finales européennes pendant l'Euro 2016.

Badminton :

- 98 licenciés, dont 80 % sur l'Agglomération et beaucoup de jeunes,
- Moins bons résultats : 2 équipes descendent, maintiens des autres,
- Difficulté de recruter des entraîneurs,
- Une jeune de 18 ans a gagné 5 tournois individuels senior,
- Kevin, cadet de 15 ans, a eu plus de mal, car il se frotte à du niveau plus relevé,
- Lionel quitte le bureau et l'ASR pour des raisons personnelles,
- Les 21 et 22 mai, tournoi fédéral seniors.

GV :

- 85 adhérents dont 53 Rochettois et 30 nouveaux,
- 4 hommes,
- Sur le forum, la démonstration a permis de recruter de nouveaux adhérents.

CMS :

- Stabilité dans le nombre de visites et de certificats délivrés (356),
- Le Dr Boumbar risque d'être moins disponible, mais il le sera la semaine du 13 juin,
- Il sera présent au forum de septembre,
- Le Dr Quiniou (DDCS) envisage de regrouper les CMS de l'agglomération,

L'ensemble des sections ont remercié la municipalité de La Rochette et l'ASR pour leurs soutiens.

RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2015

Nouveau record pour l'ASR en 2015 : 1 944 adhérents, soit + 54 par rapport à 2014 dont 392 Rochettois pour un total de l'agglomération de 1 630.

En ce qui concerne les finances :

- constat que 5 sections présentent un compte de résultat négatif en 2015, ce qui est une première
- 2 sections ont un bilan très négatif (basket – 16 979 € et tennis – 9 126 €). La vigilance doit donc être de rigueur pour celles-ci afin de tendre à nouveau vers l'équilibre,
- Enfin, l'ASR affiche un bilan 2015 à hauteur de 2 834 €, le plus faible de son histoire.

Pourquoi :

- l'achat d'une photocopieuse en 2014 sur ses fonds propres,
- le prêt de 5 000 € remboursable en 5 ans à la section tennis qui était nécessaire pour son sauvetage.

Cette situation financière en bilan, élimine la capacité de l'ASR à aider une section à ce jour. Il sera donc nécessaire rapidement de retrouver un niveau acceptable afin de conserver cette aptitude d'aide solidaire.

Dans ma demande de subvention municipale 2016, j'avais exprimé cette inquiétude et je tiens à remercier la Municipalité d'avoir reconduit le financement 2016 à la même hauteur que celui de 2015. C'est réconfortant pour le sport Rochettois.

Notons que c'est la seule collectivité locale à maintenir son niveau de financement alors que les autres affichent jusqu'à – 35 % de diminution.

Je vous encourage donc tous, d'abord aux économies, et ensuite, à la recherche de solutions pour pallier cette défection des collectivités qui n'est sans doute pas terminée.

Je tiens à souligner l'aventure malheureuse de la section tennis.

Un litige avec une salariée a amené cette association à un licenciement forcé induisant bien évidemment un coût financier important.

Faites une étude très poussée avant de vous engager dans un processus d'embauche, pouvant déboucher sur un licenciement à court ou long terme car les résultats financiers de ce genre de situation peuvent être désastreux pour votre section.

Je suis malheureux de vous parler ainsi dans une période de chômage national que vous connaissez, mais j'émet de grands doutes quant à la capacité d'embauche des associations.

Autre fait important de l'année 2015 : le changement de principe des fermetures des installations, et ce, à compter de janvier 2016. C'est probablement le résultat d'abus de certaines sections (multiplication des clés) qui a conduit la municipalité à revenir à l'étape précédente, à savoir les fermetures par les gardiens.

Malheureusement, nous sommes passés d'un laxisme exagéré à une pseudo rigidité incroyable, incompatible avec la pratique des sports. En particulier, la fermeture automatique de l'éclairage à 22h05 au gymnase Huard pour une fermeture de l'installation à 22h30. L'historique n'est même pas reconduit et je continuerai à m'opposer à cette décision.

Il semble également que les dérogations d'horaires pour les compétitions officielles pourraient être remises en cause...

Je tiens donc à rappeler que les sections qui pratiquent des compétitions sont régies par des instances sportives (fédération, ligue, comité) qui imposent les jours et horaires des dites compétitions.

Donc, hormis le fait de ne plus faire de compétition, il n'y a pas de consensus possible...

Enfin, je terminerai sur un constat : la crise du bénévolat.

Je m'efforce de participer aux AG des sections et force est de constater que, pour certaines, il a fallu recourir à une AG extraordinaire pour dégager une gouvernance obligatoire. Je sais que d'autres sections risquent de connaître la même aventure dans un avenir proche.

Alors, que faire dans une société de consommateurs ?

Je n'ai aucune solution à vous proposer, sinon d'essayer de former très en amont des jeunes. Mais les responsabilités, l'investissement nécessaire sont tels que les jeunes volontaires restent effrayés...

J'en conclurai par des remerciements à tous les acteurs qui assurent la vie du sport Rochettois :

- Jean-Marie Tran pour la gestion du site internet,
- La Municipalité de la Rochette et celles de Dammarie-les-Lys et Vaux-le-Pénil,
- Les employés municipaux, les personnels administratifs de la commune,
- Les partenaires, parents et surtout à mes chers Présidents et dirigeants bénévoles et je vous souhaite une bonne année sportive 2016.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

M Bourreau , Président ASR